



FICHE PRATIQUE

PRADO AU CH CNP

PRogramme d'Accompagnement au retour à DOmicile

- Service de l'Assurance Maladie
- **OBJECTIF : Garantir une prise en charge par les professionnels dès le retour à domicile du patient suite à une hospitalisation**
- **Bénéficiaires :**
 - Patients majeurs autonomes ou accompagnés par un aidant (sont exclus les personnes avec des troubles cognitifs, et les patients sous tutelle ou curatelle)
 - **Hospitalisés pour : insuffisance cardiaque, AVC/AIT, BPCO et COVID 19**
 - Conditions de vie compatibles avec un **suivi à domicile** (sont exclus les personnes en EPHAD)

FONCTIONNEMENT du PRADO au service de médecine polyvalente du Centre Hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouancé, depuis octobre 2023 :

- Le CH valide l'éligibilité du patient au PRADO et la date de sortie
- Pendant l'hospitalisation, le **Conseiller Assurance Maladie (CAM)** prend contact avec le patient ou son aidant **par téléphone** pour :
 - l'informer
 - recueillir son adhésion
 - réaliser l'accompagnement administratif
 - prendre des RDV avec les professionnels de santé, choisis par la patient, selon les Parcours :

Parcours/RDV	Médecin	Infirmier	Kiné	Spécialiste	
<u>Insuffisance cardiaque</u>	sous 8 jours	1/semaine pdt 8 semaines		Sous 6 à 8 semaines	Tous RDV nécessaires
<u>AVC/AIT</u>		Si besoin (BSI)			
<u>BPCO</u>		1/semaine pdt 8 semaines	Respi et motrice	Sous 6 à 8 semaines	
<u>COVID 19</u>					

- En sortie d'hospitalisation, l'Equipe Médicale Hospitalière remet un carnet de suivi. Le Conseiller d'Assurance Maladie vérifie la réalisation des rendez-vous et effectue un bilan téléphonique avec le patient et/ou le(s) aidant(s).